Fiche Produit

Sarlon habitat 2s3

FLOORING SYSTEMS

TOURNESOL PROGRAMME DE RECYCLAGE BACK TO THE FLOOR

QB UPEC·A+ QB 30 http://evaluation.cstb.fr

U2s P3 E2/3 C2

MADE IN FRANCE

SANS PHTALATE

ÉMISSIONS DANS L'AIR INTÉRIEUR A+ A+ A B C

Descriptif type

Revêtement de sol PVC acoustique U2s P3 en lés de 2 m

Fourniture et mise en œuvre d'un revêtement de sol PVC hétérogène acoustique **certifié QB UPEC. A+** en lés de 2 m de large avec une efficacité acoustique aux bruits de choc déclarée **ΔLw = 20 dB** et un poinçonnement rémanent moyen de **0,09 mm**, **classé U2s P3 E2/3 C2** de type **Sarlon habitat 2s3**.

Conçu et fabriqué en France, les matières premières utilisées seront garanties sans phtalate et le produit intégrera **jusqu'à 20 % de contenu recyclé**.

D'une **épaisseur totale de 2,70 mm**, il sera doté d'une **couche d'usure de 0,30 mm**, groupe T d'abrasion et d'une **stabilité dimensionnelle < 0.10 %**.

Il bénéficiera d'un classement de résistance au feu **Bfl-s1** et au glissement **R10**.

Le choix des coloris se portera sur une gamme comportant **30 références.**

Le produit bénéficiera d'une **garantie de 7 ans** et pourra obtenir **une extension jusqu'à 6 ans supplémentaires** (1) (suivant conditions de mise en œuvre des tapis de propreté Coral ou Nuway du fabricant).

Nos revêtements de sol (chutes de pose et déposes) sont recyclables via **notre programme Tournesol** (2).

Découvrir l'ensemble de la **gamme coloristique**

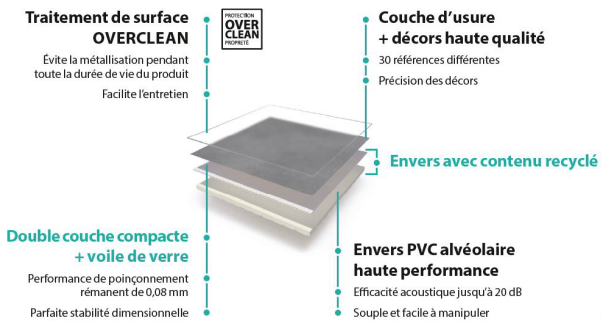

Caractéristiques techniques

Dénomination commerciale	**Sarlon habitat 2s3**
Classement UPEC	U2s P3 E2/3 C2
Certificat QB UPEC A+	**n°304-058.1**
Efficacité acoustique	20 dB
Epaisseur total	2,70 mm
Couche d'usure	0,30 mm
Masse surfacique totale	1 950 g/m² (- 10 % / + 13 %)
Poinçonnement rémanent moyen	0,08 mm
Réaction au feu	Bfl-s1 (3) - **n°2022/111-1 (CRET)**
Classification selon NF EN 651 (ISO 11638)	23 - 31

Mode de pose et entretien

Mode de pose :

Pose collée :

Mise en œuvre et type de colle (type **522 eurosafe tack Forbo** ou équivalent) suivant préconisations du fabricant et dans le respect du NF DTU 53.12. En fonction de la classification UPEC des locaux du CSTB et de la nature du support l'Entreprise devra utiliser les méthodologies de mise en œuvre qu'implique le classement E. E1 : joints traités à froid ou soudés à chaud sur support bois : E2 : joints traités à froid sur support béton. Dans le cas d'une pose sur terre-plein, l'entreprise prendra les dispositions nécessaires de préparation de support pour réaliser une barrière anti humidité selon les prescriptions du NF DTU 53.12. Notamment : Possibilité de mise en œuvre sur sous couche d'interposition de type SARLIBASE T.E. de FORBO suivant Avis Technique du fabricant. L'entreprise installera les compléments de finition utiles disponibles auprès du fabricant : cordons de soudure – plinthes – formes d'appui en cas de remontées en plinthes…

Nettoyage et entretien :

L'entreprise en charge du nettoyage des revêtements devra impérativement respecter les protocoles d'entretien du fabricant. La notice d'entretien devra être transmise par le présent lot revêtement de sol ou par le fabricant.

(1) L'extension de garantie peut s'appliquer à partir du 2e ML de Tapis de Propreté Coral ou de la mise en place d'un système Nuway selon trafic (voir conditions sur www.forbo-flooring.fr)
(2) Linoleum et PVC - Selon cahier des charges et hors cadre amiante
(3) Valable sur support A1fl ou A2fl testé en pose libre / Satisfait à la réglementation M3

Fiche Environnement

Sarlon habitat 2s3

FLOORING SYSTEMS

TOURNESOL PROGRAMME DE RECYCLAGE BACK TO THE FLOOR

QB 30 UPEC·A+ http://evaluation.cstb.fr

U2s P3 E2/3 C2

MADE IN FRANCE

SANS PHTALATE

ÉMISSIONS DANS L'AIR INTÉRIEUR A+ A+ A B C

Descriptif type

Revêtement de sol PVC acoustique U2s P3 en lés de 2 m

Fourniture et mise en œuvre d'un revêtement de sol PVC hétérogène acoustique **certifié QB UPEC. A+** en lés de 2 m de large avec une efficacité acoustique aux bruits de choc déclarée **ΔLw = 20 dB** et un poinçonnement rémanent de **0,09 mm**, **classé U2s P3 E2/3 C2** de type **Sarlon habitat 2s3**.

Conçu et fabriqué en France, les matières premières utilisées seront garanties sans phtalate et le produit intégrera **jusqu'à 20 % de contenu recyclé**.

D'une **épaisseur totale de 2,70 mm**, il sera doté d'une **couche d'usure de 0,30 mm**, groupe T d'abrasion et d'une **stabilité dimensionnelle < 0.10 %**.

Il bénéficiera d'un classement de résistance au feu **Bfl-s1** et au glissement **R10**.

Le choix des coloris se portera sur une gamme comportant **30 références.**

Le produit bénéficiera d'une **garantie de 7 ans** et pourra obtenir **une extension jusqu'à 6 ans supplémentaires** (1) (suivant conditions de mise en œuvre des tapis de propreté Coral ou Nuway du fabricant).

Nos revêtements de sol (chutes de pose et déposes) sont recyclables via **notre programme Tournesol** (2).

Fabrication

Lieu de production	**Reims (France)**
Notre usine est certifiée ISO 9001, ISO 14001, ISO 45001 et SA 8000	
Contenu recyclé en % de la masse totale du produit	20 %
Quantité d'électricité garantie d'origine renouvelable	100 %
Matières premières	Garanties sans phtalate
Conformité REACH	REACH COMPLIANT

Indicateur réchauffement climatique

FDES VÉRIFIÉE inies

Sarlon habitat 2s3 a fait l'objet d'une Analyse de Cycle de Vie et dispose d'une FDES individuelle conforme à la norme NF EN ISO 14025, à la NF EN 15804+A2 et à son complément national NF EN 15804+A2/CN et consultable sur INIES :

Indicateur réchauffement climatique : 7,62 kg CO_2 eq/m² sur l'ensemble du cycle de vie pour une durée de vie de 25 ans.

Indicateur réchauffement climatique valeur dynamique (RE2020) : 13,48 kg CO_2 eq/m² pour une durée de vie de 50 ans

(1) L'extension de garantie peut s'appliquer à partir du 2e ML de Tapis de Propreté Coral ou de la mise en place d'un système Nuway selon trafic (voir conditions sur www.forbo-flooring.fr)
(2) Linoleum et PVC - Selon cahier des charges et hors cadre amiante

Qualité de vie intérieure et bien-être

Qualité de l'air intérieur : Conforme à la classe A+ de l'étiquetage règlementaire français

ÉMISSIONS DANS L'AIR INTÉRIEUR A+ A+ A B C

Emissions de **COV** à 28 jrs : < 10 µg/m3

Réduction du bruit d'impact : 20 dB

LRV jusqu'à 64 %

Recyclage

Nos revêtements de sol (chutes de pose et déposes) sont recyclables via notre programme **Tournesol** (2).

02/2025

Découvrez notre engagement en faveur de l'environnement